

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

13 JANVIER 2016

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Retrait des fonctions  
d'un adjoint**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 15 janvier 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 14 janvier 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 janvier 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 13 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 7 janvier deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Madame PEUGNET, Monsieur PRIoux, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur DEGEORGE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY  
Monsieur ROUSSEAU à Monsieur PETROVIC  
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur PERICARD  
Monsieur LAZARD à Monsieur DEGEORGE  
Madame GOMMIER à Madame DUMONT

**Etaient absents :**

Monsieur CAMASSES  
Monsieur LÉVÊQUE  
Madame SILLY

**Secrétaire de séance :**

Madame LANGE

**N° DE DOSSIER** : 16 A 01

**OBJET** : RETRAIT DES FONCTIONS D'UN ADJOINT

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par arrêté en date du 19 décembre 2015, Monsieur le Maire a rapporté la délégation de signature qu'il avait conférée à Madame Agnès CERIGHELLI, 9<sup>ème</sup> Maire Adjointe.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le retrait des fonctions d'adjoint de l'élue concernée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer, à bulletin secret, sur ce retrait.

### **DÉLIBÉRATION**

Après déroulement des opérations de votes, Monsieur le Maire proclame les résultats :

Nombre de votants :	39
POUR le retrait des fonctions d'adjoint:	33
CONTRE le retrait des fonctions d'adjoint:	3
Bulletins blancs :	3
Bulletins nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	36

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

RETIRE les fonctions d'adjoint de Madame Agnès CERIGHELLI.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye